

suivans sont jaunes, avec leur bord noir; le dernier est entièrement noir. L'anus est bidenté. Les pattes sont ferrugineux.

Il se trouve aux Indes orientales."

Lepeletier und Brullé deuteten dieses Tier wegen des grossen Kopfes als *Philanthus*, mir scheint es aber im Hinblick auf den „anus bidenté“ entweder eine männliche *Thynnide* oder ein *Stixus* zu sein. Gesetzt, es gehörte zu dieser letzten Gattung, so würde damit *Stixus cornutus* (F. Sm., 1873), von Vorderindien stammend, aber anscheinend davon verschieden, kollidiren.

Es sind ferner bei D. T. ausgelassen:

- 1) *Crabro pygmaeus* Rossi, Mant. Insect. app. 1794 p. 110 und Lepeletier & Brullé, Ann. soc. entom. France III. 1834 p. 808 n. 12 (Charakteristik: „Niger, laevis, thorace maculato pedibus maxillis antennarumque basi flavis“). Da hiergegen *Crabro pygmaeus* Lind. jüngeren Datums (1829) ist, muss dieser den zweitältesten Namen: *curtus* Lep. et Brullé (1834) annehmen;
- 2) *Crabro signatus* Olivier, Encycl. méthod. Insect. VI. 1791 p. 517 n. 30 und Lepeletier & Brullé, Ann. soc. entom. France III. 1834 p. 809 n. 16. Die Urbeschreibung (Oliviers) davon lautet:

„Frelon marqué.

*Crabro signatus.*

*Crabro niger*, thorace maculato, abdomine flavo segmento secundo nigro punctis duobus flavis.

Il a un peu plus de cinq lignes de long. Les antennes sont noires, avec le premier & le troisième articles, jaunes. La tête est noire, avec un léger duvet argenté, sur la lèvre supérieure. Les mandibules sont jaunes, avec la base & l'extrémité noirâtres. Le corcelet est noir, avec une ligne transversale, interrompue, à la partie antérieure, un point de chaque côté au-devant des ailes, deux points & une ligne sur l'écusson, jaunes. L'abdomen est luisant, avec le premier anneau noir à la base, jaune à l'extrémité; le second est noir, avec deux points jaunes; le troisième a une large bande jaune interrompue; les autres sont presque entièrement jaunes. Les pattes sont jaunes, avec les cuisses noires.

Il se trouve aux environs de Paris, sur différentes fleurs."

Es trifft sich, dass auch diese Species, die übrigens nach Lepeletier und Brullé möglicherweise kein *Crabro* wäre, einen Doppelgänger in *C. signatus* Panz. (1798) hat. Da nun *C. signatus* Panz.